

**1. IDENTIFICATION****Identificateur de produit****Nom du produit** AF-3490 Pressure Sensitive Adhesive / AF-3490 Adhésif autocollant**Autres moyens d'identification****Code(s) du produit** YAF3490-D**Code(s) de Produit Alternatif** AF3490-015, AF3490-378, AF3490-950**Type de produit** Adhésif.**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Pour une application industrielle seulement.**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Adresse du fournisseur**Dural  
550 Marshall Ave.  
Dorval, QC  
Canada  
H9P 1C9**Téléphone de l'entreprise**

800-361-2340

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéros de téléphone d'urgence** CANUTEC 613-996-6666**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Déclaration SIMDUT**

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Sensibilisation de la peau

Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage****Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Mot indicateur** Attention**Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée.



Aspect Beige

État physique Liquide

Odeur Légère

#### Conseils de prudence

##### Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

##### Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette).

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

##### Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel.

##### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

#### HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement.

#### Autres renseignements

Toxicité aiguë inconnue

16.59781 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Calcium (carbonate de)	1317-65-3	10 - 30	*
Distillates, petroleum, solvent-refined heavy naphthenic	64741-96-4	5 - 13	*
Triéthanolamine	102-71-6	1 - 5	*
Carbonate de propylène	108-32-7	0.1 - 1.0	*
5-Chloro-2-méthyl-isothiazolin-	26172-55-4	< 0.1%	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

##### Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

##### Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

##### Inhalation

Déplacer à l'air frais.

##### Ingestion

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin s'il y a lieu.

##### Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité au choc** Aucun.

**Sensibilité à la décharge électrostatique** Aucun.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions personnelles**

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

#### Précautions relatives à l'environnement

#### **Précautions relatives à l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

#### **Méthodes de nettoyage**

Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### **Manutention**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

#### **Entreposage**

Conservier les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

#### **Produits incompatibles**

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	AIHA - WEEL
Calcium (carbonate de) 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-
Triéthanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	-	-	-

## Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures techniques</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
---------------------------	--

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection/des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
--------------------------	--

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Légère
<b>Aspect</b>	Beige	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune donnée disponible
<b>Couleur</b>	Beige		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	8.5	Range: 8 - 9
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Négligeable	
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité</b>	1.08	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	10500 - 12500 cps	@ 25 °C
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible	

### Autres renseignements

<b>Point de ramollissement Solides</b>	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange 56 - 58 %
--	--

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU.

### Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Oxydes de calcium. Oxydes d'azote (NOx).

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Un contact avec les yeux peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Distillates, petroleum, solvent-refined heavy naphthenic 64741-96-4	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	-
Triéthanolamine 102-71-6	= 4190 mg/kg ( Rat )	> 20000 mg/kg ( Rabbit )	-
Carbonate de propylène 108-32-7	= 29000 mg/kg ( Rat )	> 3000 mg/kg ( Rabbit )	-
5-Chloro-2-méthyl-isothiazolin- 26172-55-4	= 481 mg/kg ( Rat ) = 53 mg/kg ( Rat )	-	= 1.23 mg/L ( Rat ) 4 h

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Sensibilisation** Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.  
**Effets mutagènes** Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.  
**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillates, petroleum, solvent-refined heavy naphthenic 64741-96-4	A2	Group 1	Known	X
Triéthanolamine 102-71-6	-	Group 3	-	-

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible  
**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.  
**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.  
**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 34,176.70  
 ETAmél (cutané) 31,639.00

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Distillates, petroleum, solvent-refined heavy naphthenic - 64741-96-4	Non applicable	LC50: >5000mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna)
Triéthanolamine - 102-71-6	EC50: =169mg/L (96h, Desmodemus subspicatus) EC50: =216mg/L (72h, Desmodemus subspicatus)	LC50: 10600 - 13000mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 450 - 1000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: >1000mg/L (96h, Pimephales promelas)	Non applicable
Carbonate de propylène - 108-32-7	EC50: >500mg/L (72h, Desmodemus subspicatus)	LC50: >1000mg/L (96h, Cyprinus carpio)	EC50: >500mg/L (48h, Daphnia magna)
5-Chloro-2-méthyl-isothiazolin- - 26172-55-4	EC50: 0.03 - 0.13mg/L (96h, Pseudokirchneriella subcapitata) EC50: 0.11 - 0.16mg/L (72h, Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50: =1.6mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50: 0.12 - 0.3mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 0.71 - 0.99mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: =4.71mg/L (48h, Daphnia magna)

### Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Triéthanolamine 102-71-6	-2.53
Carbonate de propylène 108-32-7	0.48
5-Chloro-2-méthyl-isothiazolin- 26172-55-4	-0.71 - 0.75

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes d'élimination

Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

#### Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)  
DSL Est conforme à (aux)

### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

### Règlements fédéraux aux États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Polyethylene glycol branched nonylphenyl ether - 68412-54-4	1 - 5	1.0
Ethoxylates de nonylphénols - 9016-45-9	1 - 5	1.0

#### **SARA 311/312 Catégories de**

##### **dangers**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	No
Danger de libération soudaine de pression	No
Danger de réaction	No

#### **États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	% en poids	Données du HAPS
Naphtalène 91-20-3	< 0.1%	Present
Acétate de vinyle 108-05-4	< 0.1%	Present
2,2-Iminodiéthanol 111-42-2	< 0.1%	Present
Aldéhyde formique 50-00-0	< 0.1%	Present
Acrylate déthyle 140-88-5	< 0.1%	Present
Acétaldéhyde 75-07-0	< 0.1%	Present
Styrène 100-42-5	< 0.1%	Present
Acide acrylique 79-10-7	< 0.1%	Present
1,4-Dioxane 123-91-1	< 0.1%	Present
1,3-Butadiène 106-99-0	< 0.1%	
Oxyde déthylène 75-21-8	< 0.1%	Present

#### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Voir les renseignements fournis par le fabricant

#### **CERCLA**

Voir les renseignements fournis par le fabricant

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

D'après les informations des fournisseurs de matières premières et l'étude du procédé de fabrication, ce produit n'est censé contenir aucune substance répertoriée dans la Proposition 65 en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse. Pour plus d'information, contacter notre service réglementaire.

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Précautions personnelles X

Date de révision 25-janv.-2021

**Note de révision**

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**